



AVIS DE COURSE

Championnat Inter Club Habitable de Normandie 10^{ème} Édition - Acte V

Grade 5B
10 & 11 février 2024
Rouen - St Gervais

1. RÈGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le règlement du CICH Normandie 10^{ème} édition.

2. PUBLICITÉ

Pour la flotte Collective Habitable, les bateaux et leurs équipements étant fournis par chaque autorité organisatrice, l'article 20.4.2 du code de publicité de l'ISAF s'applique. Chaque bateau sera tenu d'aborder la publicité fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régates est déclarée en flotte collective Habitable (Bateaux exclusivement fournis par l'organisateur)
- 3.2 Les équipages devront faire valider leur inscription lors de l'ouverture des inscriptions via le lien <https://www.helloasso.com/associations/ycr76-yacht-club-rouen-76/evenements/cich-rouen-saint-gervais>
- 3.3 Chaque équipage doit être en possession d'une VHF portable en état de fonctionnement. Non fourni par l'organisation.
- 3.4 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire (CE 50N ou plus). Chaque équipage devra apporter ses équipements individuels propres.

4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Objet	Droits d'inscription	Caution (non encaissée)
Montant	150 € par équipage de 5 pour les 2 jours 120 € par équipage de 4 pour les 2 jours	500 € par équipage pour tout le championnat Le rachat de franchise FFVoile est obligatoire (skipper) pour participer aux épreuves.

5. PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 10 février 2024 :

10h	Accueil concurrents et confirmation des inscriptions
11h30	Briefing skipper
12h	Mise à disposition du Comité de Course
17h30	Pot de l'Amitié

Dimanche 11 février 2024 :

9h	Accueil
9h30	Briefing skipper
10h	Mise à disposition du Comité de Course
15h30	Dernier départ
17h15	Proclamation des résultats

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

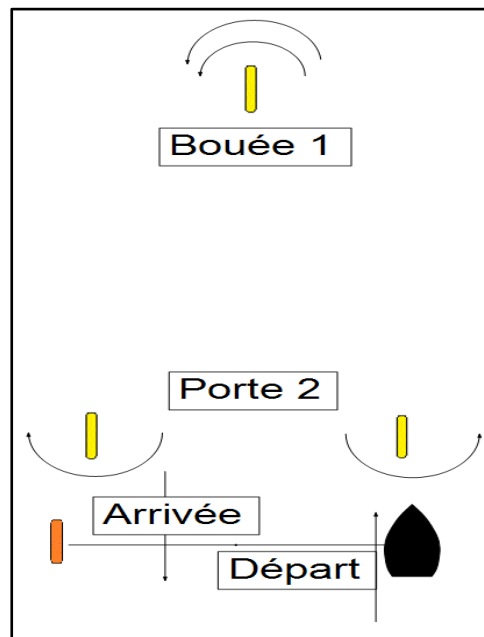
Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 Le parcours type pour l'épreuve pourra être le suivant:

Départ- Bouée 1 au vent - Porte 2 sous le vent - Bouée 1 - Arrivée.

Toutefois, les parcours à effectuer (nombre de tours) seront précisés lors de chaque briefing du jour.



7.2 L'emplacement de la zone de course de chaque épreuve sera le bassin Saint-Gervais à Rouen. Du fait de la spécificité de cette régata, il est rapelé 'importance de pouvoir faciliter le passage des bateaux de plaisance, de la police portuaire ou des secours en entrée ou sortie du Bassin Saint Gervais.

8. CLASSEMENT

8.1 3 manches par équipage devront être validées pour valider l'épreuve.

8.2 Le format de l'épreuve sera précisé lors du briefing.

Une estimation du nombre de flights de la journée sera également annoncée.

9. **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **PRIX**

Le premier, second et 3^{ème} équipage au classement général seront récompensés

11. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Facebook YCRouen76 : <https://www.facebook.com/Ycr76/>

Facebook Mer Amitié Rouen : <https://www.facebook.com/meramitie/>

Inscriptions CICH Normandie : <http://www.capavoile.fr/Accueil%20CICH.htm>

ILS SONT NOS PARTENAIRES SUR CETTE EPREUVE

